

## DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier une mission de conseil à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc prendre en compte les éléments suivants :

### L'ENTREPRISE

#### FINANCIERE DU DAUPHINE

Nicolas PATUREL : Gérant de l'Entreprise, 20 ans d'expérience dans la gestion de patrimoine, Titulaire du Master (diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle) en Ingénierie Patrimoniale, spécialisé dans les problématiques des chefs d'entreprise et des professions libérales. SARL au capital de 15 000 € - RCS de LYON 790 809 941- Code NAF : 7022Z

Bureau : 09 83 01 06 44 [np@financieredauphine.fr](mailto:np@financieredauphine.fr) – [brigitte@financieredauphine.fr](mailto:brigitte@financieredauphine.fr)

Site : [www.financieredauphine.fr](http://www.financieredauphine.fr)

**Siège Social : 33 rue de la Bourse 69002 Lyon**

**Siège Administratif : 3 Boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble**

Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 13008455 (consultable sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Ci-après la liste de nos statuts réglementés :

### CONSEIL EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS

- **Conseiller en Investissement Financier (CIF)**, adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.
- **Les conseils donnés** en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers).
- Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1<sup>er</sup> de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature commerciale : VATEL CAPITAL – INTER INVEST – AMUNDI – PERIAL – SOFIDY - VOISIN

### COURTAGE EN ASSURANCE DANS LA CATEGORIE « B »

- Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.
- Il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille.

### TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

- Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPI 6901 2018 000 029 829 délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.
- Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

### COURTAGE EN OPERATIONS DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENT

- Etablissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : Crédit Foncier de France – Crédit Mutuel – My Money Bank
- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

### SERVICE DE CONSEIL PORTANT SUR UN CONTRAT DE CREDIT IMMOBILIER

- Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement

### INFORMATIONS SUR LES MODES DE COMMUNICATIONS

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications (Messagerie électronique, téléphone portable, téléphone fixe)

### PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre

#### Mentions Légales relatives à l'exercice des différentes activités de la sarl FINANCIERE DU DAUPHINE :

Siège Social : 33 rue de la Bourse 69002 Lyon - Siège Administratif : 3 Boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble. Sarl au capital de 15 000 € - RCS LYON 790 809 941 - SIRET 790 809 941 00020 -APE 7022Z - Conseil en Investissement Financier – Courtier en assurance – Activité IOBSP – Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce N°133685 délivrée par la Préfecture du Rhône - RCP et garantie financière délivrée par CGPA 125rue de la Faisanderie CS 31666 – 75773 PARIS cedex 16 – Membre de La Chambre Nationale Des Conseils En Gestion de Patrimoine CNCGP sous le numéro MB4018PANI– Immatriculation ORIAS N°13008455 [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - Aucun encaissement de fonds – version janvier 2019

activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Madame Brigitte LAURET en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter : [contact@financieredauphine.fr](mailto:contact@financieredauphine.fr)

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

### ASSURANCE PROFESSIONNELLE

FINANCIERE DU DAUPHINE dispose, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisante couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Assurance et Garantie Financière RCP N°70029 – CGPA 125 rue de la Faisanderie CS 31666 – 75773 PARIS cedex 16, pour les montants suivants :

Activité	Montant de la garantie
Intermédiation en Assurance	2 560 500 € par sinistre et par année d'assurance
Intermédiation en opérations de banque et services de paiement	1 536 300 € par sinistre et par année d'assurance
Démarchage bancaire ou Financier	1 536 300 € par sinistre et par année d'assurance
Conseil en Investissements Financiers	1 536 300 € par sinistre et par année d'assurance
Intermédiation en Transactions Immobilières	1 536 300 € par sinistre et par année d'assurance

### LITIGE

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accusé réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation : Pour l'activité CIF (médiateur public) : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ([www.amf-france.org/le médiateur](http://www.amf-france.org/le_mediateur))

Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS Médiateurs : Christophe AVELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL ([www.mediateur-conso.cmap.fr](http://www.mediateur-conso.cmap.fr) – [consommation@cmap.fr](mailto:consommation@cmap.fr))

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

### AUTORITES DE TUTELLE

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de contrôle et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09

Je soussigné(e) ..... atteste avoir reçu le document d'entrée en relation.

Fait à ..... le .....

Signature du client

#### Mentions Légales relatives à l'exercice des différentes activités de la sarl FINANCIERE DU DAUPHINE :

Siège Social : 33 rue de la Bourse 69002 Lyon - Siège Administratif : 3 Boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble. Sarl au capital de 15 000 € - RCS LYON 790 809 941 - SIRET 790 809 941 00020 -APE 7022Z - Conseil en Investissement Financier – Courtier en assurance – Activité IOBSP – Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce N°133685 délivrée par la Préfecture du Rhône - RCP et garantie financière délivrée par CGPA 125rue de la Faisanderie CS 31666 – 75773 PARIS cedex 16 – Membre de La Chambre Nationale Des Conseils En Gestion de Patrimoine CNCGP sous le numéro MB4018PANI– Immatriculation ORIAS N°13008455 [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - Aucun encaissement de fonds – version janvier 2019